

## Foire aux questions

### Vos programmes sont-ils apolitiques?

- Oui, tous les programmes offerts par les Services d'éducation et de diffusion externe sont apolitiques et impartiaux. Ces programmes sont offerts sous l'égide de l'Assemblée législative et du Bureau du président de l'Assemblée législative et non pas d'un parti politique.

### À quels niveaux scolaires s'adressent vos programmes pour les élèves?

- Nos programmes pour les élèves s'adressent aux élèves de la 4<sup>e</sup> année et des niveaux supérieurs. Lorsque vous faites une réservation, nous demandons le niveau scolaire des élèves afin de leur fournir les renseignements les plus pertinents et les plus adaptés à leur programme d'études.

### Comment puis-je faire une réservation pour le programme Sur les bancs de l'Assemblée législative?

- Pour faire une réservation pour le programme Sur les bancs de l'Assemblée législative, de même que notre programme Sur les bancs de l'Assemblée législative virtuel et notre programme de visites scolaires, rendez-vous à la page Web des Services d'éducation et de diffusion externe ou communiquez avec notre bureau au 204 945-5220 OU à l'adresse [Outreach@leg.gov.mb.ca](mailto:Outreach@leg.gov.mb.ca).

### Combien d'élèves à la fois pouvez-vous accueillir?

- Nos programmes pour les élèves sont conçus pour des classes pouvant compter jusqu'à 30 élèves. Si votre groupe est plus grand et que vous désirez faire une réservation, communiquez avec nous et nous examinerons ensemble les possibilités d'accueillir votre groupe.

### Quelle est la durée des programmes pour les élèves?

- Les durées approximatives de nos programmes sont les suivantes :

<b>Sur les bancs de l'Assemblée législative</b>	60 minutes
<b>Programme Sur les bancs de l'Assemblée législative virtuel</b>	60 minutes
<b>Visites scolaires</b>	90 minutes

### Quel enseignement préalable dois-je offrir aux élèves avant de faire une réservation?

- Les programmes pour les élèves ont été conçus comme introduction aux thèmes de l'Assemblée législative du Manitoba et du processus législatif. Si vous voyez une grande partie de la matière avant que votre classe participe au programme, nous pourrions ajouter du contenu au programme. Cependant, aucun enseignement préalable n'est nécessaire!

### Vos programmes coûtent-ils quelque chose?

- Non, tous les programmes offerts par les Services d'éducation et de diffusion externe sont gratuits afin que tous puissent y avoir accès.

**Mes élèves peuvent-ils effectuer une visite guidée du palais législatif le jour où ils participent à un programme?**

- Oui! Nous pouvons assurer la coordination avec le Programme de visites guidées pour faciliter les choses. Pour les groupes plus grands, nous pouvons les diviser en deux et demander à la moitié des élèves d'effectuer la visite guidée pendant que l'autre moitié participe au programme, puis de faire l'inverse.

**Notre classe peut-elle observer une séance de l'Assemblée durant la visite?**

- Oui! Si votre groupe veut observer une séance de l'Assemblée, nous pouvons prendre des dispositions avec le Programme de visites guidées pour que vos élèves s'assoient dans la tribune du public. Cela dépend toutefois du calendrier des séances de l'Assemblée et des sièges disponibles dans la tribune du public. Veuillez communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

**Qui peut participer à la conférence « Apprendre à l'Assemblée législative! »?**

- Notre forum des enseignants et des enseignantes « Apprendre à l'Assemblée législative » s'adresse à tous les éducateurs et éducatrices du Manitoba, ce qui inclut les titulaires de classe, les administrateurs et les candidats au brevet d'enseignement qui fréquentent un établissement postsecondaire. La préinscription est obligatoire. Comme les places sont limitées, nous vous recommandons de soumettre une demande dès que possible.

**Est-ce que je dois me préinscrire pour participer à un programme de sensibilisation? Est-ce que je peux simplement me présenter sur place?**

- La préinscription est obligatoire pour tous les programmes offerts par les Services d'éducation et de diffusion externe. Il en est ainsi pour des raisons d'espace restreint, de préparation des ressources et de sécurité. Nous avons besoin de temps pour préparer les ressources que nous distribuons pendant le programme, et nous devons savoir combien de personnes entreront au palais législatif pour participer à nos programmes. Si vous avez de la difficulté à vous inscrire ou si vous avez des préoccupations, veuillez communiquer avec notre bureau et nous essaierons de trouver une solution avec vous.

**Je voudrais en apprendre davantage sur l'Assemblée législative du Manitoba, mais je ne vois pas de programme qui traite des sujets qui m'intéressent. Que puis-je faire?**

- Communiquez avec nous! Nous concevons souvent nos programmes de sensibilisation en nous inspirant des suggestions des membres de la communauté. Nous serons ravis de vous aider à trouver l'information et les ressources que vous recherchez!

450, Broadway  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0V8

204 945-5330  
[Outreach@leg.gov.mb.ca](mailto:Outreach@leg.gov.mb.ca)